

SPL ATLANTIA
PALAIS DES CONGRES DE LA BAULE

PRESTATIONS DE MAINTENANCE INFORMATIQUE
Procédure adaptée n°2020PA02

LETTRE DE CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR

SPL ATLANTIA
119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230
44505 LA BAULE CEDEX

Représenté par Xavier de ZUCHOWICZ, son Président Directeur Général

TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée aux procédures d'achat internes de l'entreprise : Consultation écrite auprès d'un minimum de trois opérateurs économiques.

La présente Lettre de Consultation, ainsi que tous les documents de la consultation sont envoyés simultanément à tous les candidats invités à présenter une offre, plus Lettre de Consultation visible sur notre site internet www.atlantia-labaule.com rubrique Actu / Presse / Marché Public.

Date d'envoi de la présente Lettre de Consultation : 31 janvier 2020

Prestations de Maintenance informatique 2020PA02– Mise en concurrence sous forme de Procédure adaptée – conformément au Code de la Commande Publique – Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018, décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique et décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la Commande Publique.

INTITULE DE LA CONSULTATION

Prestations de Maintenance informatique – Procédure n° 2020PA02

TYPE DE MARCHE : Service

DESCRIPTION

La SPL ATLANTIA souhaite confier la maintenance de son Système d'Information (SI) à un prestataire extérieur spécialisé, afin d'en assurer le maintien opérationnel et l'évolution.

Les prestations de service attendues s'articulent autour de trois axes : La maintenance préventive et curative de l'infrastructure du SI, une mission de conseil et de développement du SI, et un reporting des actions menées sur la base du plan d'action annuel établi en lien avec la SPL Atlantia.

DUREE DU MARCHE – Délai d'exécution

Le marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa date de début d'exécution.

Il est reconductible tacitement pour deux années, et ne pourra pas excéder 4 années au total.

La date prévisionnelle de début d'exécution du marché est : le 01/07/2020.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

CONDITIONS RELATIVES AUX CANDIDATS

Les candidats peuvent présenter une offre soit, en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement. Ils ne peuvent pas cumuler ces deux qualités. Un même candidat ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. En cas de candidature en groupement, l'attribution du marché se fera avec un groupement solidaire, ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

VARIANTES

Les candidats ne pourront pas présenter de variante.

LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION :

Le Dossier de consultation est envoyé simultanément à tous les candidats par voie de courrier électronique :

- La présente Lettre de Consultation
- Le Cahier des Charges relatif aux prestations de maintenance informatique et annexes
- Le projet de marché (AE valant CCAP) et son annexe relative à la décomposition du prix global forfaitaire

LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Les documents de l'offre rédigée en langue française et exprimée en Euros sont à remettre dans les conditions suivantes :

Date limite de réception des offres : le jeudi 20 février 2020

Heure limite de dépôt : **12 heures**

Dépôt des offres uniquement par courrier électronique à

Adresse mail : claire.durocq@labaule-evenements.com

Adressées à :

SPL ATLANTIA

A l'attention de Monsieur le Président Directeur Général

119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230

44505 LA BAULE CEDEX

COMPOSITION DE LA CANDIDATURE ET DE L'OFFRE :

1. Dossier de candidature

- Lettre de candidature (DC1) et déclaration du candidat (DC2)
- Extrait K-Bis de moins de 3 mois
- Attestation de vigilance URSSAF en cours de validité
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile professionnelle
- Références des 3 dernières années pour des prestations similaires à l'objet de la consultation

2. Dossier de l'offre

L'offre se compose des pièces suivantes :

- Un mémoire technique précisant les conditions d'intervention pour l'accomplissement des prestations demandées, notamment l'organisation et la qualification des moyens humains (avec Curriculum Vitae des intervenants), la méthodologie proposée, et l'organisation et les délais d'intervention.
- L'Acte d'Engagement valant CCAP
- La décomposition du prix forfaitaire

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

Après analyse et sélection des offres, le marché sera attribué sur la base des critères pondérés ci-dessous :

- Prix des prestations 35 %
- Qualité de l'offre sur les prestations de maintenance curative, y compris gestion et délai d'intervention 30%
- Qualité de l'offre sur les prestations de maintenance préventive, y compris composition et qualité de l'équipe 25 %
- Qualité sur l'accompagnement au développement du SI 10%